

HISTOIRE
DU
CANADA
SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE

PAR
M. BIBAUD

Réimpression publiée sous les auspices
du Conseil Canadien de Recherche en Sciences Sociales
de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris
du Conseil Canadien de Recherche sur les Humanités
de la Toronto Public Library

S. R. PUBLISHERS LIMITED
JOHNSON REPRINT CORPORATION
MOUTON & CO. N.V.

1968

British Standard Book Number: 85409-102-5.

Imprimé aux Etats-Unis

S. R. Publishers Ltd.
East Ardsley, Wakefield
Yorkshire, England

Johnson Reprint Corporation
111 Fifth Avenue
New York, N. Y. 10003, U.S.A.

Mouton & Co. N.V.
Herderstraat 5
The Hague, Netherlands

Réimpression 1968

AVERTISSEMENT

La Bibliothèque Publique de Toronto a entrepris, avec la collaboration de la Maison des Sciences de l'Homme (Paris), du Conseil Canadien de Recherches sur les Humanités et du Conseil Canadien de Recherches en Sciences sociales, un programme de réimpressions comportant quelque deux cents textes sur l'histoire du Canada et des Etats-Unis. Ces ouvrages, choisis par un Comité des Conseils et la Bibliothèque Publique de Toronto, ont tous été publiés en édition originale avant 1867: environ le tiers d'entre eux sont en langue française.

Les livres sont réimprimés au format de l'édition originale et, sauf en ce qui concerne la reliure, en fac-similé de celle-ci. La reliure et le papier sont conformes aux normes recommandées par le Council on Library Resources quant à leur solidité et leur durabilité. Chaque volume comporte en supplément une note bibliographique, reproduite d'après la Bibliographie des Canadiana publiée par la Bibliothèque Publique de Toronto.

La collection "*Canadiana avant 1867*" représente une source de documentation unique en son genre pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'exploration et de la colonisation de l'Amérique du Nord.

HISTOIRE DU CANADA,

SOUS LA

DOMINATION FRANÇAISE.

HISTOIRE

DU

CANADA,

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

PAR M. BIBAUD.

MONTREAL :

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR JOHN JONES.

.....
1837.

DISTRICT DE } BUREAU DES PROTONOTAIRES.
MONTREAL. }

Le dix-huitième jour de septembre, 1837.

QU'IL soit notoire que le dix-huitième jour de septembre, dans l'année mil huit cent trente-sept, MICHEL BIBAUD, Ecuier, a déposé dans ce Bureau le titre d'un livre dans les mots suivants, savoir : " Histoire du Canada, sous la Domination Française, publié et imprimé par JOHN JONES ;" au sujet duquel il réclame le droit de propriété.

Enregistré conformément à l'Acte Provincial, intitulé:

" Acte pour protéger la propriété littéraire."

L. S.

MONK ET MORROGH, P. B. R.

TABLE DES MATIERES.

	PAGE
CHAPITRE I. Découverte du Canada.	13
II. Etymologie du nom de Canada ; aspect du Pays ; Climat, Sol, Pro- ductions, Habitans.	19
III. Tentatives d'Etablissemens, . . .	23
IV. Fondation de Port-Royal et de Québec,	29
V. Expéditions de M. de Champlain.	33
VI. Affaires de l'Acadie.	39
VII. Démarches de M. de Champlain. —Excursions chez les Hurons.— Complots des Sauvages alliés, .	48
VIII. Incursions des Iroquois.—Guil- laume et Eméric de Caen.— Compagnie des Cent Associés, .	49
IX. Reddition de Québec.—Conduite magnanime du jeune Latour. . .	53
X. Restitution de Québec.—Mort de Champlain.—Commencement de la guerre des Hurons et des Iro- quois.—Fondations,	59

	PAGE
CHAP. XI. Continuation de la guerre des Hurons et des Iroquois.—Missions.— Fondation de Montréal.	65
XII. Nouvelles Incursions des Iroquois.—Négociations.—Affaires de l'Acadie.	73
XIII. Destruction ou dispersion des Hurons.—Hostilités des Iroquois,	81
XIV. Affaires ecclésiastiques.—Etat de la Colonie.—Traité de Paix.—Phénomènes,	85
XV. Etablissement du Gouvernement Royal et du Conseil Supérieur.—Dissensions,	93
XVI. Construction de différents Forts. Travaux de l'Intendant.—Expédition contre les Iroquois.	97
XVII. Travaux de M. Talon.—Incidents.—Soumission des Tribus du Nord de l'Ouest.—Catarocouy,	105
XVIII. Administration du comte de Frontenac.—Découverte du Micissipi. Compagnie du Nord, . . . , .	113
XIX. Situation de la Colonie.—Expédition contre les Iroquois.—Acadie,	121
XX. Correspondance politique.—Baie d'Hudson.—Perfidie du marquis de Denonville à l'égard des Iroquois.	129
XXI. Expédition contre les Iroquois.—Trêve avec ces Sauvages.	135

CHAP. XXII.	Stratagème d'un chef Huron.—	
	Etat de la Colonie.—Massacre	
	de la Chine.	141
XXIII.	Projet de Conquête.—Évacuation	
	de Catarocouy.—Excursions dans	
	la Nouvelle Angleterre et la Nou-	
	velle York.	147
XXIV.	Tentatives d'accommodement avec	
	les Iroquois.—Irruptions et actes	
	divers d'hostilité de ces Sauvages	
	dans la colonie.	155
XXV.	Siège de Québec.	163
XXVI.	Incursions.—Combat de la Ma-	
	deleine.—Diverses rencontres avec	
	les Iroquois.	171
XXVII.	Courage d'une Demoiselle Cana-	
	dienne.—Expédition contre les	
	Agniers.—Incidens.	181
XXVIII.	Continuation de la petite guerre	
	avec les Iroquois.—Affaires de	
	l'Ouest.—Expédition dans les Can-	
	tons.	185
XXIX.	Expédition dans l'Île de Terre-	
	Neuve et à la Baie d'Hudson.—	
	Troubles dans l'Ouest.—Mort de	
	M. de Frontenac.	195
XXX.	Négociations.—Traité provisoire.	
	Funérailles de Kondiaronk.—Paix	
	générale.	203
XXXI.	Incursion dans la Nouvelle Angle-	
	terre, et dans l'Île de Terre-Neuve.	
	Intendance de M. Rodot.	215

	PAGE
CHAP. XXXII. Attaque contre le Port Royal.— Destruction d'Haverhill.— Prise de Saint-Jean.	219
XXXIII. Mouvemens militaires.—Prise de Port-Royal.—Naufrage d'une flotte Anglaise aux Sept-Iles.	227
XXXIV. Cession de l'Acadie, etc. à l'An- gleterre.—Fondation de Louis- bourg.—Hostilités des Outagamis. Insidens.	235
XXXV. Administration du marquis de Beauharnois.—Expédition contre les Outagamis.—Fort Frédéric.	245
XXXVI. Siège et reddition de Louisbourg. Dispersion d'une escadre destinée à reprendre cette place.—Défaite d'une autre escadre Française.	253
XXXVII. Administration du comte de la Galissonnière.—Mouvemens au sujet des Acadiens.—Restitution de Louisbourg. :	263
XXXVIII. M. de la Jonquière Gouverneur général.—Forts.—Expédition à l'Ouest.—Péculat.	269
XXXIX. Administration du marquis Du- quesne.—Affaire de Jumonville. Prise du fort Necessity.—Défaite du général Braddock.	277
XL. Bataille du lac George.—Disette. Expéditions.—Prise des forts On- tario et Oswego.	285

	PAGE
XLI. Expatriation des Acadiens.—Ex- pédition.—Prise du Fort George. Corruption.	293
XLII. Reddition de Louisbourg.—Ba- taille de Carillon.—Prise des forts Frontenac et Duquesne.	303
XLIII. Préparatifs de Défense.	313
XLIV. Arrivée d'une flotte Anglaise de- vant Québec.—Mouvements mili- taires.—Prise de Niagara.—Com- bat de Montmorency.	321
XLV. Bataille de Québec.—Retraite de l'armée Française.—Capitulation de Québec.	331
XLVI. Opérations et rencontres diverses. Bataille de Sainte-Foy,	341
XLVII. Siège de Québec.—Retraite des Français.—Progrès des Anglais.	353
XLVIII. Concentration des forces Anglai- ses.—Capitulation de Montréal. Cession du Canada à l'Angle- terre.—Conclusion.	363

PREFACE.

Il serait, sans doute, superflu d'argumenter longuement, pour prouver l'utilité, ou l'à-propos de la présente publication. Tous les hommes doivent désirer de connaître l'histoire de leur pays, de leur nation ; tous doivent aimer à savoir ce qu'ont été, ce qu'ont fait leurs ancêtres. Nous avons, il est vrai, une "Histoire Générale de la Nouvelle France," par le P. FRANÇOIS DE CHARLEVOIX ; et une histoire du Canada, en langue anglaise, par M. (maintenant l'honorable) WILLIAM SMITH ; nous avons RAYNAL ; nous avons, enfin, les "Beautés de l'Histoire du Canada :'" mais l'histoire de CHARLEVOIX, qui est devenue rare, même en Canada, et qui ne sera probablement pas réimprimée, ne va pas au-delà de 1725, et est d'ailleurs remplie de détails minutieux, et souvent hors du sujet, qui en rendent la lecture ennuyeuse et rebutante pour la plupart des lecteurs ; l'ouvrage de M. SMITH est plein de faits, (ou pour mieux dire d'anecdotes,) qui ont

tout l'air d'être, sinon absolument controuvés, du moins étrangement défigurés. RAYNAL, dans son " Histoire du Commerce et des Etablissemens des Européens dans les deux Indes," ne rapporte que quelques traits isolés de l'histoire du Canada ; et l'auteur des " Beautés " de cette histoire, qui s'est principalement attaché à décrire les mœurs et les usages des Sauvages, n'ajoute rien à ce qu'on en lit dans l'ouvrage volumineux du P. CHARLEVOIX. Une histoire suivie, uniforme, et complète du Canada, sous la domination française, manquait donc aux lecteurs canadiens, et nous avons eu l'intention, au moins, de bien mériter de nos compatriotes, en leur donnant cette histoire. Si cet ouvrage est bien reçu du public, comme nous ôsons espérer qu'il le sera, nous nous proposons de le faire suivre d'une " Histoire du Canada, sous la domination anglaise," aussitôt que nous aurons pu nous procurer les matériaux nécessaires pour l'entreprise.

HISTOIRE DU CANADA



CHAPITRE PREMIER.

Découverte du Canada.

LES découvertes et les conquêtes des ESPAGNOLS et des PORTUGAIS dans les Indes, et particulièrement en Amérique, excitèrent l'ambition et réveillèrent l'émulation des autres nations de l'Europe : les HOLLANDAIS, les ANGLAIS, les FRANÇAIS voulurent aussi faire des découvertes, commercer, former des établissemens dans le NOUVEAU MONDE.

En 1497, c'est-à-dire quelques années seulement après la découverte du continent occidental, JEAN GABOT, ou GABOTO, Vénitien, qui avait armé aux frais, ou du moins sous la protection de HENRI VII, roi d'Angleterre, découvrit l'île de *Terre-Neuve* et une partie du continent voisin ; mais selon les meilleures autorités, il ne débarqua en aucun endroit ni de l'île ni du continent. Suivant d'autres mémoires, JEAN GABOT, ou SEBASTIEN, son fils aîné, singla plus au nord, et reconnut, non l'île de *Terre-Neuve*, mais la partie septentrionale du *Labrador* et quelques petites îles voisines de la terre-ferme.

En l'an 1500, un gentilhomme portugais, nommé GASPARD DE CORTERREAL, reconnut toute la côte orientale de *Terre-Neuve*, et une bonne partie de celle de La-

brador. Vers le même temps, ou quelques années après, des pêcheurs basques, normans et bretons commencèrent à faire la pêche de la morue sur le grand Banc de Terre-Neuve, et le long des côtes du continent voisin. Quelques auteurs, et entr'autres, le géographe GUILLAUME DELISLE, attribuent à ces pêcheurs la première découverte du CANADA.

En 1506, suivant des mémoires que le Père DE CHARLEVOIX regarde comme de bonnes autorités, un habitant de Honfleur, nommé JEAN DENYS, avait tracé une carte du golfe qui porte aujourd'hui le nom de *Saint-Laurent* ; et en 1508, un pilote de Dieppe, appelé THOMAS AUBERT, emmena en France des Sauvages du Canada, ou de l'*Acadie*.

FRANÇOIS I, roi de France, voulant exciter l'émulation de ses sujets par rapport à la navigation et au commerce, comme il avait fait par rapport aux belles-lettres, donna ordre à JEAN VERAZANI, Florentin, qui était à son service, d'aller reconnaître les nouvelles terres dont on commençait à parler beaucoup en France. VERAZANI partit de Dieppe, en 1523, avec quatre vaisseaux, qu'il ramena dans le même port, l'année suivante. On ignore par quelle hauteur il découvrit la terre, dans ce premier voyage, et en quel endroit il hiverna. Vers la fin de la même année 1524, ou au commencement de la suivante, VERAZANI arma de nouveau un navire, sur lequel il s'embarqua avec cinquante hommes et des provisions de bouche pour huit mois ; mais il se contenta de ranger les côtes de l'Amérique Septentrionale, entre le 30me. et le 50me. degré de latitude. Quelque temps après son retour en France, ce voyageur fit un nouvel armement, dans le dessein d'établir une colonie

en Amérique ; mais tout ce qu'on sait de cette dernière entreprise de VERAZANI, c'est que s'étant embarqué, il ne reparut plus ; soit qu'il eût péri en mer, soit qu'ayant débarqué dans un endroit où il voulait bâtir un fort, comme quelques uns l'ont publié, il eût été massacré, avec ses gens, par les naturels du pays.

Dix ans après le dernier voyage de VERAZANI, PHILIPPE DE CHABOT, amiral de France, engagea FRANÇOIS I à reprendre le dessein d'établir une colonie française en Amérique. Il lui présenta un capitaine maloin, nommé JACQUES CARTIER, dont il connaissait le mérite, et que ce prince agréa. CARTIER partit de Saint-Malo, le 20 avril 1534, avec deux bâtimens de soixante tonneaux et cent-vingt hommes d'équipage. Il prit sa route à l'ouest, en tirant un peu sur le nord, et eut des vents si favorables, qu'il aborda, le 10 mai, au cap de *Bonavista*, dans l'île de Terre-Neuve. Ayant trouvé la terre encore couverte de neige et le rivage bordé de glace, il ne put ou n'osa s'y arrêter. Il descendit six degrés au sud-sud-est, et entra dans un port auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*. De là il remonta au nord, et rencontra des îles, qu'il appelle, dans ses mémoires, *Iles aux Oiseaux*. Il cotoya ensuite toute la partie septentrionale de Terre-Neuve, où il dit qu'il trouva des hommes bienfaits, qui avaient les cheveux liés, au-dessus de la tête, comme un paquet de foin, avec des plumes entrelacées sans ordre.

Après avoir fait presque tout le tour de l'île, CARTIER se dirigea vers le sud, traversa le golfe, s'approcha du continent, et entra dans une baie profonde, où il souffrit beaucoup du chaud ; ce qui la lui fit nommer

Baie des Chaleurs. Il trouva le pays fort beau, surtout en le comparant à celui de Terre-Neuve, qu'il venait de laisser, et fut très content des Sauvages qu'il y rencontra, et avec lesquels il échangea quelques marchandises pour des pelleteries.

Au sortir de la Baie des Chaleurs, CARTIER visita une bonne partie des côtes qui environnent le golfe, et prit possession du pays, au nom du roi de France, comme avait fait VERAZANI, dans les lieux où il avait mis pied à terre. Il remit à la voile, le 15 août, pour retourner en France, et arriva à St.-Malo le 5 Septembre. Sur le rapport qu'il fit de son voyage, la cour jugea qu'il serait avantageux à la France d'avoir un établissement dans cette partie de l'Amérique. Le vice-amiral, DE LA MEILLERAYE, prit l'affaire à cœur, et obtint pour CARTIER une commission plus ample que la précédente. Ce dernier mit à la voile, le 19 mai 1535, avec trois vaisseaux, dont le plus gros était du port de cent-vingt tonneaux, et accompagné de plusieurs gentilshommes, qui voulurent le suivre en qualité de volontaires. La traversée ne fut pas aussi courte que la précédente: il s'éleva de violentes tempêtes; les vaisseaux furent séparés les uns des autres, et ne se rejoignirent que le 26 juillet. Le 1r. août, un gros temps les contraignit de se réfugier dans le port de *Saint-Nicholas*, situé à l'entrée du fleuve, du côté du nord. Le 10, CARTIER entra dans une baie à laquelle il donna le nom de *Saint-Laurent*, en l'honneur du saint dont on célébrait ce jour là la fête, et ce nom s'étendit, d'abord à tout le golfe, et ensuite au grand fleuve qui s'y décharge, et qu'on avait appelé auparavant *Rivière de Canada*. Le 15, il s'approcha de l'île d'*Anticosti*, qu'il nomma

île de l'*Assomption*, à cause de la solennité du jour. Enfin, les trois vaisseaux remontèrent le fleuve, et arrivèrent à l'embouchure du *Saguenay*, le 1^r. septembre.

Ayant rangé la côte l'espace d'environ quinze lieues, CARTIER mouilla auprès d'une île qu'il nomma *Ile aux Coudres*, à cause du grand nombre de coudriers qu'il y trouva. Huit lieues plus haut que l'île aux Coudres, il en trouva une beaucoup plus grande et plus belle, toute couverte de vignes sauvages, et que pour cette raison, il appella *Ile de Bacchus*. C'est celle qui a été nommée depuis *Ile d'Orléans*. De cette île CARTIER se rendit à l'entrée d'une petite rivière, qui en est éloignée de quelques lieues, et qui vient du nord. Il lui donna le nom de *Sainte-Croix*, parce qu'il y entra le 14 septembre. C'est celle qui porte présentement le nom de *Saint-Charles*. Le lendemain de son arrivée en cet endroit, il reçut la visite de DONNACONA, chef de la bourgade de *Stadaconé*, qui était située sur l'éminence où est maintenant bâtie la haute ville de Québec. Il traita avec ce chef au moyen de deux Sauvages qu'il avait emmenés en France, l'année précédente, et qui entendaient un peu la langue française.

Le 19, CARTIER partit du hâvre de *Sainte-Croix*, avec le plus petit de ses vaisseaux et deux chaloupes, pour remonter le fleuve ; laissant les deux autres à l'entrée de la rivière, avec la plus grande partie de son monde. Arrivé à l'entrée du lac *Saint-Pierre*, il y laissa son vaisseau, et continua sa route avec ses deux chaloupes. Il arriva, le 10 octobre, devant *Hochelaga*, bourgade sauvage située à l'endroit où est aujourd'hui Montréal, accompagné de MM. DE PONTBRIAND, DE LA POMMERAÏE et DE GOYELLE, trois de ses lieutenans. Il n'eut

qu'à se louer de l'accueil que lui firent les Sauvages. Pendant le séjour qu'il fit en cet endroit, il monta sur la montagne, au pied de laquelle la bourgade était bâtie, et lui donna le nom de *Mont-Royal*, ou *Mont-Réal*, comme on s'exprimait de son temps. Il découvrit de là une grande étendue de pays dont la vue le charma, et à juste titre.

De retour à Sainte-Croix, CARTIER y trouva un fort de pieux debout, que ses gens avaient construit pour se garantir de toute surprise de la part des Sauvages, et il résolut d'y passer l'hiver. Bientôt ses gens furent atteints du scorbut, ou de quelque autre maladie qu'on appella de ce nom, et il en mourut un grand nombre. Une tisane faite avec la feuille et l'écorce de l'épinette blanche, bouillies ensemble, rendit la santé aux autres. Dès que la navigation fut ouverte, CARTIER se rembarqua pour la France, avec deux de ses vaisseaux, abandonnant le troisième, faute de bras pour le manœuvrer.

CHAPITRE II.

Étymologie du nom de Canada ; aspect du pays ; climat, sol, productions, habitans.

L'étymologie du nom de CANADA est assez incertaine : l'opinion qui nous paraît la plus probable est que ce nom vient du mot iroquois *Kannata*, ou *Can-nada*, qui signifie amas de cabannes, ou de quelque autre mot souvent employé par les aborigènes.

Quoiqu'il en soit, les Européens donnèrent d'abord le nom de Canada à une étendue de pays beaucoup plus considérable que celle que renferment présentement les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada : on comprenait encore sous ce nom, le Labrador, l'Acadie, et une partie des présents Etats de New-York et de Vermont.

Lorsque les Européens abordèrent pour la première fois sur les rivages du Canada, ils trouvèrent cette vaste région partout couverte d'épaisses forêts, ou dans son état de nature. La partie la plus septentrionale leur parut, comme elle l'était en effet, condamnée à une éternelle stérilité ; mais l'aspect et la nature des productions des parties plus méridionales les leur durent faire regarder comme très susceptibles de culture, et ca-

pables de produire la plupart des grains et des fruits de l'Europe. La variété presque infinie des arbres et des plantes qu'on y voyait croître était un garant sûr qu'il en devait être ainsi. D'ailleurs, tout sauvage et inculte qu'il se trouvait, le Canada n'était pas dépourvu de beautés naturelles : les environs de *Stadaconé* et d'*Hochelaga* (de Québec et de Montréal) parurent charmants à JACQUES CARTIER et à ses compagnons de voyage, et tous ceux qui vinrent après eux en portèrent le même jugement. Le climat était rigoureux en hiver, surtout dans la partie septentrionale : le changement du chaud au froid et du froid au chaud y était quelquefois subit ; mais l'air était salubre, quoique la maladie dont les gens de CARTIER furent attaqués en dût donner d'abord une idée peu favorable. Le poisson abondait dans les lacs et les rivières, ainsi que dans les golfes et les baies, et le gibier dans les forêts. Ce pays avait encore l'avantage de n'être pas infesté de bêtes venimeuses ou féroces, le serpent à sonnettes étant le seul reptile dont la morsure fût dangereuse, et l'ours à peu près le seul quadrupède dont la rencontre pût être parfois redoutable.

Le Canada était habité par diverses nations ou tribus sauvages, différant peu entr'elles par le caractère, les mœurs et les usages : c'étaient, vers le nord, les *Eskimaux*, peuple faible, peu adonné aux armes, et ressemblant, à certains égards, aux Lapons et aux Groenlandais, déjà connus des Européens : le long de la mer, au sud du golfe de Saint-Laurent, les *Souriquois* ou *Micmacs*, les *Cannibas*, les *Abénaquis*. En remontant le fleuve, on trouvait d'abord les *Montagnais*, qui habitaient, ou fréquentaient principalement les bords de la

rivière de Saguenay et du lac *Saint-Jean*. Les *Algonquins* occupaient les bords du grand fleuve, depuis quelques lieues au-dessous de Québec jusqu'à l'embouchure de la rivière de *Saint-Maurice*, ou un peu au-dessus. Une autre tribu occupait l'île de Montréal et ses environs. Au midi des grands lacs *Erié* et *Ontario*, qui ne furent découverts que longtemps après les voyages de JACQUES CARTIER, était la nation des *Agonnonsonni* ou *Iroquois*, espèce de confédération composée de cinq tribus, ou cantons, savoir, en allant à peu près de l'est à l'ouest, *Agnier* ou *Mohawk*, *Onnontagué*, *Goyogouin* ou *Cayuga*, *Onneyouth* et *Tsonnonthouan*.* Au nord-ouest des Iroquois, entre les lacs *Erié* et *Huron*, était la tribu nombreuse des *Yendats* ou *Hurons*. Les *Outaouais* fréquentaient principalement les bords de la grande rivière qu'on a depuis appelée de leur nom.

Tous ces peuples, excepté peut-être les Iroquois, étaient de mœurs assez douces, dans le commerce ordinaire de la vie ; ils ignoraient l'usage des boissons enivrantes, et étaient exempts de la plupart des vices qui infestaient les nations policées de l'Europe et des autres parties du monde ; mais dans leurs guerres, ils étaient tous d'une cruauté révoltante, tourmentant leurs prisonniers de la manière la plus horrible, et poussant quelquefois la barbarie jusqu'à les manger.† Ils croyaient à l'existence d'un être éternel et tout-puissant,

* Les Hollandais et les Anglais, ou leurs descendans en Amérique, ont donné à ces cinq cantons des noms un peu différents, les appelant, dans l'ordre énoncé, *Mohawk*, *Onnondaga*, *Cayuga*, *Oncida* et *Seneka*.

† La suite de cette histoire fera connaître plus particulièrement leurs mœurs et leurs habitudes.

qu'ils appellaient, dans leur langue, le *Grand Esprit*, et à une vie à venir, sur laquelle ils avaient des idées fantastiques et bizarres, comme la plupart des autres peuples sauvages. Ils avaient, en outre, des espèces de pénates, ou divinités particulières, qu'ils appellaient aussi *Esprits*, et qui répondaient assez aux génies ou démons des anciens payens. Tous leurs arts se bornaient à faire des cabanes, des canots, des filets, des habits de peaux de bêtes, et des armes, dont les plus ordinaires étaient l'arc et la flèche : ils savaient aussi sculpter et peindre ou teindre grossièrement, et cultivaient quelques légumes.

JACQUES CARTIER avait rencontré plusieurs bourgades, avant d'arriver à celle de Stadaconé, qu'il représente comme considérable et très peuplée. Quant à celle d'Hochelaga, voici, d'après CHARLEVOIX, la description qu'il en donne. "C'était une bourgade de forme à peu près ronde : trois enceintes de palissades y renfermaient environ cinquante cabanes, longues de plus de cinquante pas, chacune, et larges de quatorze ou quinze, et faites en forme de tonnelles. On entrait dans la bourgade par une seule porte, au-dessus de laquelle, aussi bien que le long de la première enceinte, régnait une espèce de galerie, où l'on montait avec des échelles, et qui était pourvue de pierres et de cailloux, pour la défense de la place."

CHAPITRE III.

Tentatives d'Etablissemens.

JACQUES CARTIER était bon pilote et bon marin, mais très peu littérateur et encore moins philosophe. Les fictions et les contes absurdes dont il avait défigurés ses narrations ne contribuèrent peut-être pas peu à donner en France une idée désavantageuse du Canada. Le peu qu'il en rapportait, dans un temps où les Espagnols et les Portugais exploitaient les mines d'or et d'argent du Mexique, du Pérou et du Brésil, et le triste état où ses compagnons de voyage avaient été réduits par le froid et la maladie, persuadèrent à la plupart que ce pays ne pourrait jamais être d'aucune utilité aux Français. Néanmoins, quelques personnes de la cour furent d'avis qu'on ne se rebutât pas si tôt d'une entreprise dont le succès ne devait pas dépendre d'une ou deux tentatives.

FRANÇOIS DE ROBERVAL, gentilhomme picard, renommé dans sa province, par sa bravoure et son activité, demanda la commission de poursuivre les découvertes en Canada. Le roi ne se contenta pas de lui accorder ce qu'il demandait ; il le déclara, par des lettres-patentes, datées du 15 janvier 1540, son vice-roi et lieutenant-général en Canada, Hochelaga, Saguenay,

Terre-Neuve, etc. Muni de ces titres, aussi vains que pompeux, le sieur DE ROBERVAL partit, l'année suivante 1541, avec cinq vaisseaux, ayant sous lui JACQUES CARTIER, en qualité de premier pilote.

La navigation fut heureuse, mais au lieu de remonter le Saint-Laurent, M. DE ROBERVAL bâtit un fort près de l'embouchure de ce fleuve, sur une plage stérile et sous un climat extrêmement rigoureux. Il y laissa CARTIER pour commandant, avec une forte garnison, des vivres en abondance et un de ses vaisseaux, et repartit pour aller chercher en France de plus grands secours. Mais le froid et les autres incommodités du pays eurent bientôt rebuté la garnison ; sans compter que les Sauvages en prirent ombrage et commencèrent à la molester. CARTIER et ses gens crurent donc n'avoir rien de mieux à faire que de se rembarquer pour la France ; mais ils rencontrèrent, près de Terre-Neuve, M. DE ROBERVAL, qui amenait un grand renfort, et qui les obligea à rebrousser chemin. Dès qu'il eut rétabli toutes choses dans son fort, il y laissa encore CARTIER, avec la meilleure partie de son monde, puis remonta le fleuve et entra dans le Saguenay. Il envoya de là un de ses pilotes, nommé SAINTONGES, faire des découvertes au-dessus de Terre-Neuve, et repartit de nouveau pour la France. Il y fut retenu pendant plusieurs années, fit encore un armement, en 1549, et périt, dans le voyage avec tous ceux qui l'accompagnaient. Ce malheur fut cause que, pendant longtemps, on ne songea plus, en France, à former des établissemens dans l'Amérique du Nord.

Les Bretons, les Normans et les Basques continuèrent à faire la pêche sur les bancs de Terre-Neuve, dans

le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent, tandis que d'autres Français faisaient la traite des pelleteries avec les Sauvages, sur les côtes de la mer, sur les bords du Saint-Laurent, et particulièrement au port de *Tadousac*, à l'embouchure du Saguenay ; mais il s'écoula près d'un demi-siècle, avant qu'on pensât de nouveau, en France, à établir une colonie dans le Canada. Enfin, le marquis de LA ROCHE, seigneur breton, obtint de HENRI III, et ensuite de HENRI IV, le titre de vice-roi, avec les mêmes pouvoirs qu'avait eus le sieur DE ROBERVAL. Il voulut aller lui-même reconnaître le pays dont il devait être, pour ainsi dire, le monarque. Il arma un vaisseau, sur lequel il s'embarqua, au printemps de l'année 1598. Il passa près de l'*Ile de Sable*, éloignée d'environ 25 lieues de la pointe sud-est de l'île du *Cap-Breton*, et y débarqua quarante malheureux, qu'il avait tirés des prisons de France, et qui s'y trouvèrent bientôt plus mal à leur aise que dans leurs cachots. Il alla ensuite reconnaître les côtes du continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie, et après avoir pris toutes les connaissances dont il croyait avoir besoin, il remit à la voile pour s'en retourner. Arrivé en France, M. DE LA ROCHE y éprouva de grands contretemps, e mourut de chagrin, dit-on, après avoir fait pour l'établissement de sa colonie, que pourtant il ne commença même pas, de grandes et inutiles dépenses.

Le mauvais succès de l'entreprise du marquis de LA ROCHE n'empêcha point qu'après sa mort, on ne sollicitât vivement la commission qu'il avait eue du roi. Le sieur DE PONTGRAVE', riche négociant de St. Malo, et habile navigateur, qui avait déjà fait plusieurs voyages à *Tadousac*, et remonté le Saint-Laurent jusqu'aux *Trois*

Rivières, proposa à M. CHAUVIN, capitaine de vaisseaux, de demander au roi le privilège exclusif de la traite des pelleteries en Canada, avec les prérogatives attachées à la commission de M. DE LA ROCHE. M. CHAUVIN gouta cet avis, demanda le privilège et l'obtint. Il fit avec PONTGRAVE' le voyage du Canada, dans le seul but d'y commercer avec les Sauvages ; mais il mourut, l'année suivante, et eut pour successeur le commandeur DE CHATTE, gouverneur de Dieppe. Ce dernier forma une compagnie, où entrèrent des gentilshommes et des marchans, la plupart de Normandie. Il fit un armement dont il confia la conduite à M. DE PONTGRAVE', à qui le roi avait donné des lettres-patentes pour continuer les découvertes en Canada et y faire des établissemens.

M. DE CHATTE proposa à SAMUEL DE CHAMPLAIN, capitaine de vaisseaux, qui revenait des Antilles de faire le voyage du Canada avec PONTGRAVE', et il y consentit, avec l'agrément du roi. Ils partirent en 1603, laissèrent leurs vaisseaux à Tadousac, et remontèrent le fleuve, dans un bateau léger, jusqu'au *Sault Saint-Louis*, c'est-à-dire, un peu plus haut que l'endroit où CARTIER s'était arrêté. Mais il paraît qu'alors la bourgade d'Hochelaga n'existait plus, ou était réduite à très peu de chose, puisque M. DE CHAMPLAIN n'en fait aucune mention dans ses mémoires.

A leur retour en France, PONTGRAVE' et CHAMPLAIN trouvèrent le commandeur DE CHATTE mort, et sa commission donnée à un gentilhomme saintongeais, nommé DE MONTS, qui avait obtenu le commerce exclusif des pelleteries depuis le 40ème jusqu'au 54ème degré de latitude ; le droit de concéder des terres jus-

qu'au 46ème, et le titre de vice-amiral et de lieutenant-général dans toute cette étendue de pays.

M. DE MONTS conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négocians des principaux ports de France, et particulièrement de celui de La Rochelle. Il équipa quatre vaisseaux, l'un desquels fut destiné à faire la traite des pelleteries à Tadousac: PONTGRAVE fut chargé de conduire le second à *Camceaux*, et de courir de là tout le canal que forment l'*Ile Royale* ou du Cap-Breton et celle de *Saint-Jean*. M. DE MONTS conduisait les deux autres, accompagné des sieurs DE CHAMPLAIN et DE POUTRINCOURT et de plusieurs autres volontaires. Parti du Hâvre-de-Grâce, le 7 mars 1604, M. DE MONTS arriva, le 6 mai, dans un port de l'Acadie, qui fut nommé port *Rossignol*, parce qu'il y confisqua un vaisseau appartenant à un capitaine de ce nom.

Cependant CHAMPLAIN explorait toute la côte, dans une chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'établissement qu'on voulait former. M. DE MONTS ne pouvait manquer de réussir à fonder solidement une colonie, s'il choisissait bien son poste, et il ne lui était pas nécessaire d'aller bien loin. Il était près des deux ports les plus sûrs et les mieux situés pour le commerce, ceux de *Camceaux* et de *la Haive*; mais il ne daigna pas même s'y arrêter. Il n'entra ni dans la *Baie Française*, ou de *Fundy*, ni dans le *Port Royal*, ni dans la rivière de *Saint-Jean*, autres postes avantageux; mais il suivit CHAMPLAIN dans une petite île, et résolut de s'y établir. Cette île, à laquelle il donna le nom de *Sainte-Croix*, n'a guère qu'une demi-lieue de circuit; aussi fut-elle défrichée en peu de

temps. On s'y logea passablement, et l'on y sema du bled, qui rapporta extraordinairement. On ne tarda pas néanmoins à s'apercevoir qu'on avait fait un mauvais choix : l'hiver venu, on se trouva sans eau douce et sans bois : le scorbut se mit parmi les colons, et en fit périr un grand nombre. Aussi, dès que la navigation fut libre, M. DE MONTS n'eut rien de plus pressé que de chercher un endroit plus convenable. Étant entré dans le Port Royal, il le trouva tellement à son gré, qu'il prit, sur le champ, la résolution d'y transporter sa colonie.

CHAPITRE IV.

Fondation de Port-Royal et de Québec.

Le Port Royal, sur la baie de Fundy, est un des plus sûrs et des plus beaux qu'il y ait au monde. Le seul défaut qu'il offre est la difficulté d'y entrer et d'en sortir, à cause des courans et de la marée. Le pays, dans les environs, est beau et fertile, et il n'est qu'à quelques lieues de l'embouchure de la rivière Saint-Jean. S'il allongait un peu le trajet pour les vaisseaux venant de France, il les rapprochait aussi des Sauvages du continent acadien. M. DE POUTRINCOURT, en s'associant avec M. DE MONTS, avait formé le dessein de s'établir en Amérique, avec sa famille : il lui demanda donc ce port, l'obtint, et repassa en France, laissant le sieur DE PONTGRAVE' chargé du soin de son établissement. Comme l'absence de M. DE POUTRINCOURT fut longue, les habitans de Port-Royal crurent qu'il les avait abandonnés. PONTGRAVE' fit tout ce qu'il put pour les rassurer ; mais à la fin, il fut contraint de s'embarquer avec eux pour retourner en France, ne laissant que deux hommes dans le fort, pour y garder les effets qu'on ne pouvait pas emporter. Mais il était à peine sorti de la baie, qu'il apprit l'arrivée de M. DE POUTRINCOURT à Camceaux. Il rentra dans le Port Royal, où POU-

TRINCOURT était déjà arrivé, sans qu'ils se fussent rencontrés.

Ayant ramené l'abondance dans son établissement, M. DE POUTRINCOURT ne songea plus qu'à le fortifier, et PONTGRAVE' s'y livra tout entier. Il tenait ses gens continuellement occupés ; les travaux se faisaient avec joie, parce que les vivres ne manquaient pas, et que la fertilité du pays semblait répondre que la source de cette abondance ne tarirait point. Les colons jouissaient d'une bonne santé, et les Sauvages commençaient à s'appriivoiser. Un avocat de Paris, nommé LESCARBOT, qui avait eu la curiosité de voir le Nouveau-Monde, contribua à mettre et à maintenir les choses dans cet heureux état. Il animait les uns, piquaient les autres d'émulation, et ne s'épargnait lui-même en rien. Tous les jours, il inventait quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, et jamais on ne comprit mieux, remarque CHARLEVOIX, de quelle ressource peut être, dans un nouvel établissement, un esprit cultivé par l'étude, et que le zèle de l'état engage à se servir de ses talens et de ses connaissances. LESCARBOT publia, en 1609, la relation de ce qui s'était passé sous ses yeux en Acadie, et en 1612, différentes pièces de vers, qu'il dédia au chancelier DE SYLLERI, en le priant de considérer que si elles étaient *mal peignées et rustiquement vêtues*, c'était parce qu'elles avaient été composées dans un pays *inculte, sauvage, hérissé de forêts et habité de peuples vagabonds*.

Cependant, les ennemis de M. DE MONTS étaient parvenus à lui faire ôter sa commission. Il eut néanmoins le crédit de se faire rétablir pour un an dans son privilège ; mais ce fut à condition qu'il serait un éta

blissement sur le fleuve Saint-Laurent. Ses associés équipèrent deux navires à Honfleur, et les confièrent à MM. CHAMPLAIN et PONTGRAVE', qui furent chargés d'aller faire la traite à Tadousac, tandis que M. DE MONTS solliciterait une prorogation de son privilège. Il ne put l'obtenir ; ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer encore, au printemps de 1608, des vaisseaux dans le Saint-Laurent. Mais s'apercevant que son nom, et la religion protestante, qu'il professait, nuisaient à ses associés, il se retira. En effet, dès que la compagnie ne l'eut plus à sa tête, le privilège lui fut rendu.

Cette même année, M. DE CHAMPLAIN, après avoir examiné soigneusement en quel endroit on pourrait fixer avec avantage l'établissement que la cour voulait qu'on fit sur le Saint-Laurent, s'arrêta sur la rive septentrionale de ce fleuve, à cent-vingt lieues de son embouchure, entre la petite rivière Saint-Charles, la même que JACQUES CARTIER avait appelée Sainte-Croix, et le *Cap aux Diamans*. Le village sauvage de Stadaconé était situé sur le cap même ; mais il paraît que l'endroit s'appellait, en langue algonquine, *Quebeio* ou *Quelibec*, qui veut dire rétrécissement ou fermeture ; d'où serait venu le nom de Québec. D'autres font dériver le nom de la capitale du Canada, des mots français, *quel bec*, ou suivant la prononciation populaire, *queu bec* ou *que bec*, prononcés, en arrivant à la vue du cap, par un des hommes qui accompagnaient CHAMPLAIN. " Un beau bassin, dit l'auteur des *Beautés de l'Histoire du Canada*, où plusieurs flottes pourraient mouiller en sûreté ; des rivages bordés de rochers à pic, et parsemés de forêts ; deux promontoires pittoresques, (de *Lévi* et du *Cap aux Diamans*) ; une jolie fle

(d'Orléans) ; la belle cascade de la rivière *Montmorency*, tout justifiait le choix de CHAMPLAIN, et concourt à donner à la capitale du Canada un aspect imposant et magnifique." Il y arriva le 3 juillet 1608, y construisit quelques cabanes pour lui et les siens, et commença à y défricher des terres, qui se trouvèrent fertiles.

CHAPITRE V.

Expéditions de M. de Champlain.

PONTGRAVE' repassa en France, la même année 1608, mais CHAMPLAIN demeura à Québec. Durant l'hiver, les Algonquins, les Montagnais et les Hurons recherchèrent son alliance, et au printemps de 1609, un parti de ces tribus ayant résolu de marcher contre les Iroquois, leurs ennemis communs, il se laissa persuader de les accompagner. Il s'embarqua sur le Saint-Laurent, avec ses alliés, et entra ensuite dans une rivière qui fut longtemps appelée *Rivière des Iroquois*, parce que ces Sauvages descendaient ordinairement par là pour faire leurs courses dans la colonie, et qui a porté ensuite les noms de *Sorel* et de *Richelieu*. Après avoir remonté cette rivière treize ou quatorze lieues, il arriva au pied d'un rapide (celui de *Chambly*). Ne pouvant le franchir avec sa chaloupe, il la renvoya à Québec, et suivit ses alliés, avec deux Français, qui ne voulurent pas l'abandonner. Le rapide passé, les Sauvages commencèrent à mettre un peu plus de précaution dans leur manière de naviguer et de prendre poste. On campait de bonne heure ; on abattait des arbres, dont on se faisait une espèce de retranchement, du côté de terre ; on avait soin de ranger les canots sur le

bord de la rivière, afin de pouvoir s'embarquer promptement, en cas de surprise, et se dérober à l'ennemi, avant qu'il eût forcé le retranchement. Dès qu'on avait campé, des coureurs se répandaient à travers les plaines, et revenaient bientôt ; après quoi tout le monde s'endormait. CHAMPLAIN leur ayant parlé du danger auquel ils s'exposaient, ils lui répondirent qu'après avoir travaillé tout le jour, il était nécessaire de se reposer pendant la nuit. Néanmoins, lorsqu'ils se crurent plus proches de l'ennemi, ils ne marchèrent plus que de nuit, et n'allumèrent plus de feu pendant le jour.

Les vallées qui séparent les montagnes qu'on apperçoit du milieu du grand lac auquel CHAMPLAIN donna son nom, étaient alors peuplées d'Iroquois, et c'était là, et même au-delà, que nos guerriers avaient dessein de faire une irruption ; mais l'ennemi leur épargna une partie du chemin, car les deux partis se rencontrèrent sur le lac même. Ils gagnèrent le rivage, chacun de leur côté, et s'y retranchèrent. Alors les Algonquins envoyèrent demander aux Iroquois s'ils voulaient se battre à l'heure même ; mais ceux-ci répondirent que la nuit était trop avancée ; qu'on ne se verrait point, et qu'il valait mieux attendre le jour.

Le lendemain, dès que le jour eut paru, CHAMPLAIN plaça ses deux Français et quelques Sauvages dans les bois, pour prendre les ennemis en flanc. Ceux-ci étaient au nombre de deux cents, tous gens d'élite et déterminés, qui croyaient avoir bon marché des Algonquins et des Hurons, qu'ils étaient dans l'habitude de battre, et qui n'avaient laissé voir d'abord qu'une partie de leurs forces. Les alliés fondaient leur principale